

# LYCÉES PRO EN DANGER !

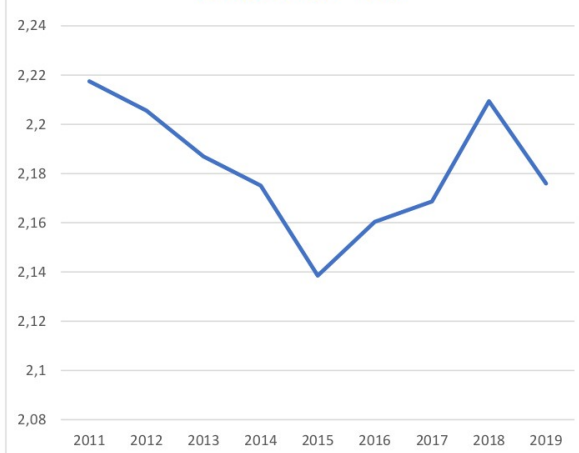
## LE MASSACRE COMMENCE...

Depuis les premières annonces de JM Blanquer les éléments ne manquent pas pour nous inquiéter sur les conséquences de cette contre-réforme de la voie professionnelle qui est une attaque pour nos métiers et nos élèves. Nous constatons qu'il n'y a toujours pas de concertation, la réforme se met en œuvre de façon précipitée, des éléments majeurs comme le chef d'œuvre ou la co-intervention ne semblent toujours pas au point. Mais sur notre académie c'est bien une double attaque que nous allons subir : baisse des moyens ministériels et académiques.

### BAISSE IMPORTANTE DES HEURES DANS NOS LP ET SEP

En effet, ce sont 40 ETP (équivalent Temps Plein) de moins qui ont été répartis dans les DHG des LP et des SEP, alors qu'une baisse de 13,5 ETP était annoncée au dernier CTA. Ce qui a pour conséquence 67 baisses sur les 113 LP et SEP de Créteil, nous constatons même des baisses de moyens dans 29 établissements alors qu'ils ne connaissent pas de baisse de classe ou d'élèves. La baisse des moyens se fait seulement sur les heures supplémentaires, cela permet au rectorat d'atténuer les effets de la réforme et de la baisse des moyens, mais nous alertons les collègues sur le fait que les suppressions de postes arriveront dès l'an prochain !

BAROMETRE DU TAUX  
D'ENCADREMENT EN  
LYCÉES PRO



**LP LEDOUX, LES PAVILLONS SOUS BOIS**  
**NOUVELLE FAMILLE DE MÉTIERS DU BÂTIMENT**  
**- 250 H = - 14 ETP !**

**LP SABATIER, BOBIGNY**  
**FERMETURE D'UN CAP COIFFURE 1 AN**  
**ET DE TERMINALES BAC OPTIQUE ET ESTHÉTIQUE**  
**- 180 H = - 10 ETP !**

**NOUS INVITONS LES PERSONNELS À ORGANISER UNE OCCUPATION**  
**EN SOIRÉE DES ÉTABLISSEMENTS MARDI 12 FEVRIER POUR FAIRE**  
**CONNAÎTRE AUPRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES LES DANGERS DE LA**  
**RÉFORME ET LES CONDITIONS DE LA RENTRÉE 2019 !**

## CHASSE AUX PLACES VACANTES

Cela provient à la fois de l'application des nouvelles grilles de la réforme en 1° CAP et 2° BAC PRO, mais aussi d'un choix académique de faire la chasse à la place vacante en 1° et Tle. En effet, après la ponction de 1% de l'an dernier dans les établissements présentant des places vacantes, cette année le rectorat soustrait des moyens aux établissements tout en laissant la capacité d'accueil des classes identiques. Par exemple, certaines classes ont été dotées pour 15 élèves et plus pour 18, alors que les places seront toujours disponibles.

## PLUS DE BUDGET DISPONIBLE

Le rectorat assure que des ajustements positifs ou négatifs se feront en juin après les inscriptions des élèves. Mais attention, contrairement aux années passées l'ensemble du budget a été distribué. Pire il est déjà insuffisant pour boucler la répartition générale. Par exemple il manque 160h pour l'attribution des 15 classes passerelles de l'académie. Les équipes ne pourront pas gagner de façon isolée, l'ajustement ne pourra se faire qu'à la baisse !

## PUBLICS FRAGILES OUBLIÉS

Ce sont les CAP qui payent le prix lourd de ces baisses, le rectorat ayant fait le choix d'un arbitrage sévère concernant les seuils de dédoublement. Cela est à mettre en parallèle avec la baisse des heures en enseignement général, moins d'heures de cours avec des classes plus chargées. Dans le cadre de l'attaque globale de la réforme, le rectorat s'attaque aux publics les plus fragiles de la voie professionnelle.

## TERTIAIRE SACRIFIÉ

La réforme s'attaque en grande partie aux filières tertiaires (Plan social de 1500 postes en GA, familles de métiers « GA Logistique », « MRC »...) Face à cette situation déjà compliquée pour les collègues concernés, le rectorat a fait le choix de supprimer la plupart des heures de coordination tertiaire. Nous dénonçons ce choix de retirer ces moyens au moment d'une réforme qui attaque en grande partie la voie tertiaire !

## ATTENTION, CE N'EST QU'UN DÉBUT, LA RENTRÉE 2020 SERA CATASTROPHIQUE !

Le rectorat tempère les effets de la réforme pour la rentrée prochaine en supprimant essentiellement des heures sur le volume d'H.S.A (Heures Supplémentaires Annuelles) : 748 HSA de moins en septembre 2019 par rapport à septembre 2018 soit 41,5 ETP. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? D'autant plus que ce choix du rectorat contredit la volonté du Ministre d'imposer une seconde HSA obligatoire au lieu d'augmenter le point d'indice donc nos salaires.

Avec la mise en œuvre progressive de la réforme, l'extension des familles de métiers (+6 familles en 2020), les logiques de regroupements d'effectifs et donc de baisse des dotations vont s'accroître.



LA CGT, C'EST L'INTÉRÊT DE LA VOIE PRO ET DES PLP !

REJOIGNEZ LA CGT